

Le latin pour tout le monde, mais avec quelle intensité ?

Le Pacte d'excellence prévoit d'enseigner le latin à tous les élèves. Au-delà de cette intention générale, rien n'est clair.

Il émet une centaine de propositions de réformes. Mais celle-ci est la plus forte du Pacte d'excellence. Son idée maîtresse. Cette réforme clé, c'est celle qui consistera à allonger le tronc commun (démarrant en maternelle, il s'arrêtera à la 3^e secondaire au lieu de la 2^e secondaire aujourd'hui). Ces années proposeront un enseignement vraiment commun à tous les élèves et cet enseignement, au contraire de la situation actuelle, proposera une formation « pluridisciplinaire et polytechnique ». On sortira l'élève des cours traditionnels (français, maths, histoire...) pour lui proposer de l'art, davantage de sport, un éveil aux technologies, etc. L'idée est d'aider l'adolescent à opérer un choix d'avenir en meilleure connaissance de cause, en meilleure connaissance de ses envies et compétences.

Aujourd'hui, le tronc commun n'en est pas vraiment un. Le 1^{er} degré du secondaire (1^{re} et 2^e années) dispense en fait de « l'enseignement général » (cet ensei-

gnement qui doit préparer au supérieur, par opposition aux filières techniques et professionnelles qui conduisent à un métier). Et cet enseignement général, en outre, propose un système de « cours à options » qui contredit le caractère soi-disant commun du 1^{er} degré du secondaire – par la force des choses, et via les options, les élèves n'ont plus tout à fait la même scolarité.

Le Pacte d'excellence propose de supprimer les options. Problème : le latin est un cours à option. Alors, on supprime le latin ? Au contraire. On va l'imposer à tous les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire. Le latin ne sera plus une option. Mais un cours général, au même titre que les maths, le français, etc.

Manque de précision

Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-enseignement, et coauteur du Pacte, explique l'idée : « Le tronc commun doit permettre à tous les élèves d'expérimenter toute une série de domaines et disciplines, avec des aspects techniques, l'ouverture aux métiers et, oui, des activités liées aux langues anciennes. »

Le problème : l'intensité. Le Pacte d'excellence dépose le mot « latin » dans ses propositions sans rien préciser. Combien d'heures de latin dispensera-t-on aux élèves ? Quatre heures semaines – qui est l'horaire généralement proposé à l'élève qui souhaite étudier le latin jusqu'en 6^e secondaire ? Deux heures ? Une heure ?

Casse-tête !

« Et le casse-tête n'est pas petit, reconnaît le syndicaliste chrétien. Nous ne sommes nulle part sur les modalités précises du projet. Il y a eu consensus sur l'idée d'étendre le latin à tous les élèves.

Sur le comment, ça... Tout doit encore être exploré. »

Pour Eugène Ernst, on devrait exploiter une autre trouvaille du Pacte d'excellence. Désormais, tout apprentissage doit, dans un deuxième temps, après la leçon, déboucher sur le système dit RCD. On fait de la remédiation pour l'élève que cet apprentissage a mis en difficulté (c'est le R), des activités de consolidation pour l'élève moyen (c'est le C) et des activités de dépassement pour l'élève fort (c'est le D). Comme les autres cours, le latin obéirait à cette organisation qui permettrait aux élèves moyens de s'en tenir à un apprentissage léger et, aux autres, d'aller plus loin.

Cela ne règle pas la question du volume horaire. Combien d'heures ? « Nous n'avons pas encore trouvé la formule magique, dit Eugène Ernst. Et ce sera d'autant plus difficile à trouver que le Pacte a fixé une balise.

Pour les élèves, du primaire comme du secondaire, les réformes du Pacte ne doivent pas aboutir à augmenter le volume horaire total. »

Fameux débats en vue. Avec, pour les élèves, un possible désenchantement. Admettons

que le latin réussisse à se faire une place de 2 heures dans la grille horaire. Ce sera sans doute jugé trop peu pour les latinistes en herbe. Et trop pour ceux qui, dans le système actuel, n'auraient pas choisi cette option et que le latin n'intéresse pas. A l'inten-

tion de ces derniers, Eugène Ernst avance : « Comment peuvent-ils dire qu'ils n'aiment pas le latin s'ils n'en font pas ? Au moins, dans le système préconisé par le pacte, ils pourront se forger un avis ! » ■

PIERRE BOUILLON

PISA

Appel à refinancer

La FEF (Fédération des étudiants francophones) et le CEF (Comité des élèves

francophones) s'alarment des résultats du test Pisa 2015. Ils relèvent que « la Belgique est l'un des pays où les jeunes défavorisés ont le plus de chance d'échouer par rapport à leurs condisciples

plus favorisés. » Ils lancent un appel : « Au lieu de prêcher pour des mécanismes de sélection à l'entrée de certaines filières du supérieur qui ne feront qu'accroître les (trop) fortes inégalités présentes au secondaire, nous

demandons aux ministres d'agir enfin pour un refinancement de l'enseignement qui permettrait de faire face à tous les défis. Qu'il soit enfin égalitaire, de qualité et accessible à tous ! »

P. BN

PHILO ET CITOYENNETÉ

L'attitude « mercantile » du Segec

Le Soir a annoncé que le Segec (secrétariat général de l'enseigne-

ment catholique) attaque devant la Cour constitutionnelle le décret créant l'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC). Au contraire de l'école catholique, l'EPC fera l'objet, dans l'officiel, d'un cours distinct. Ceci entrainera, pour les profs de religion/morale,

des pertes d'heures qu'ils pourront compenser en assurant de la remédiation (dont coût : 16 millions), système qui ne profitera pas au libre. Le Centre d'action laïque (CAL) se fâche. « Il a suffi que la Communauté française octroie un budget au réseau d'enseignement

officiel afin de résoudre les difficultés causées par l'organisation de l'EPC pour que le Segec revendique une enveloppe équivalente – mais sans organiser le cours en question ! » Le CAL dénonce l'attitude « systématiquement mercantile » du Segec.

P. BN